

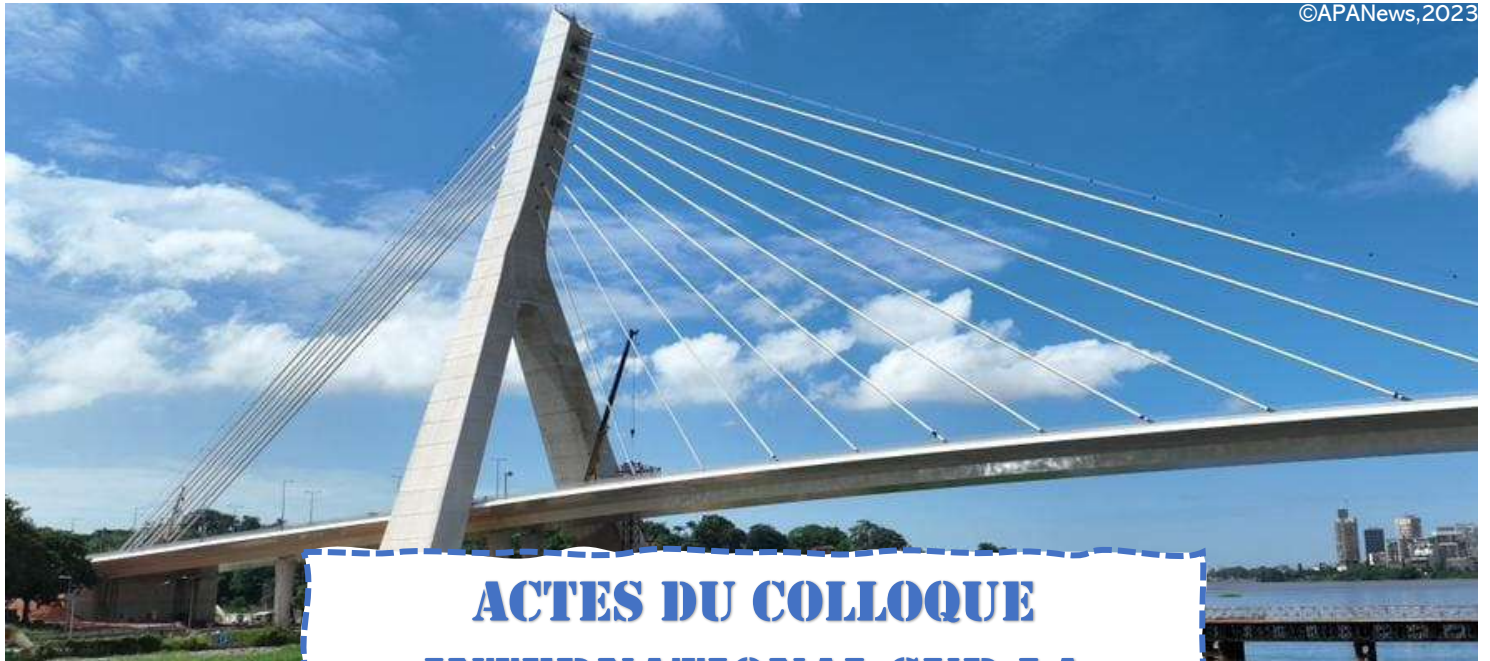


Revue scientifique des Sciences de la Communication et des Arts

[www.forum-communicationarts.com](http://www.forum-communicationarts.com)

©Numéro spécial, n°001, décembre 2023

ISSN : 2958-3713



**ACTES DU COLLOQUE  
INTERNATIONAL SUR LA  
PROBLÉMATIQUE DES VILLES  
NOUVELLES EN AFRIQUE**

**Penser la ville africaine du futur pour  
panser la ville africaine d'aujourd'hui**

Sous la direction de  
**André Banhouman KAMATE**  
**Bassemory KONE**

**Université Félix Houphouët-Boigny**  
11,12 &13 mai 2023



# **Penser la ville africaine du futur pour panser la ville africaine d'aujourd'hui**

## **Actes du Colloque international sur la problématique des villes nouvelles en Afrique**

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody  
11,12 &13 mai 2023

Avec le concours de l'UFR Information, Communication et Arts  
(UFR ICA)

Sous la direction de  
**André Banhouman KAMATE**  
**Bassemory KONE**

**FORUM DE LA COMMUNICATION ET DES ARTS**  
Revue scientifique du Laboratoire des Sciences de la Communication,  
des Arts et de la Culture (LSCAC)  
[www.forum-communicationarts.com](http://www.forum-communicationarts.com)  
©Numéro spécial, n°001, décembre 2023  
ISSN : 2958-3713

Remerciements appuyés à Monsieur TOURE Ahmed Bouah, Directeur Général de SOPHIA et Promoteur de la Ville nouvelle *Akwaba City*, pour son immense concours à l'organisation du colloque international sur la problématique des villes nouvelles en Afrique.

## SOMMAIRE

<b>L'Équipe du Colloque</b>	7
<b>Introduction générale</b>	11
<b>Première partie : Les allocutions et la leçon inaugurale</b>	15
Discours du Comité d'organisation	17
Discours du Directeur de l'UFRICA	19
Discours du Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny	25
Discours du partenaire du colloque	27
Discours de la marraine du colloque	31
Leçon inaugurale	33
<b>Deuxième partie : Les communications</b>	41
<b>Axe 1 : Villes africaines, urbanisme colonial et imaginaires africains</b>	43
1- Bertin Gualbert MBANI : « Histoire et mutations d'une ville ferroviaire : Cas de Makabana au Congo Brazzaville (1959-2011) »	45
2- YAO Kouamé Gérard : « Le théâtre, un arbitre de la nouveauté de la ville africaine »	65
3- ADOU Abran Béatrice, « Représentation binaire de l'espace dans les films d'animation africains »	89
4- Tiénourougo Abiba SEDYON : « Vérisme des lieux scénaristiques ivoiriens: simple facilité ou urgence politique ? »	101
5- Ndeye Fatou DIOUF: « Technology, consumerism and sexuality: the faces of new cities in Delillo's white noise »	129
6- Armand Koffi YAO : « D'égouts et de dégoûts ou la narrativité des bas-fonds urbains dans une lecture de La promesse des ténèbres de Maxime Chattam »	141
<b>Axe 2 : Villes du futur, architecture, urbanisme et mobilité urbaine</b>	153
7- BEKA BEKA Annie : « Urbanisation de Libreville : pratiques architecturales locales à l'épreuve de l'habitat en dur »	155
8- SOME Nestor : « Francis Kéré, prix Pritzker 2022 : thématization et efficacité de son architecture africaine de demain »	173

9- Bassémory KONE, TAGOUYA Kela Franck, ZAH Bi Ernest : « Les déterminants de l'adhésion des acteurs du transport artisanal à la nouvelle politique de la mobilité urbaine à Abidjan »	189
10- Syviney Franck Laurel BAKANAHONDA, Chelmyh Duplosin LINGUIONO, Debora Anahit MOUNDZA-BATSOUA : « Kintélé, urbanisme et mobilité d'une ville nouvelle (République du Congo) »	201
<b>Axe 3 : Villes nouvelles et questions sécuritaires</b>	
11-TOUBGA Paala, SOME Désiré Boniface : « Situation sécuritaire et reconfiguration de la ville de Kaya au Burkina Faso : État des lieux et perspectives »	219
12- Sié Jean Pierre SIP : « La sécurité des villes frontalières en Côte d'Ivoire : cas de la ville de Bouna »	239
13- Bi - Claude Évariste ZAN : « La sécurité des biens et des personnes à l'épreuve du développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire : structuration d'une dynamique en déliquescence »	255
<b>Axe 4 : Cités nouvelles, cohésion sociale et développement socio-économique</b>	
14- Abdoulaziz SEIDOU, Soumaïla FOFANA : « Création plastique, recomposition du paysage urbain et bien-être social : l'exemple de la ville d'Abidjan »	281
15- Jean-Claude N'GUIA, SANOGO Mamadou, KONAN Koffi : « Effets pervers de l'urbanisation à Sapia (Daloa, Centre-ouest Ivoirien). »	297
16- Patrice MOUNDZA : « Accès à l'électricité à Jacques Opangault dans la périphérie nord de Brazzaville (Congo) »	311
17- MOUSSA Yayé : « Arrangements, solidarité et innovation dans les services urbains d'eau à Niamey, Niger. Introduction à l'étude des mini-réseaux d'eau des voisins à Saguia »	329
<b>Axe 5 : Villes nouvelles et action culturelle</b>	
18- Djamanatigui OUATTARA : « Le patrimoine dans les politiques d'aménagement des territoires : cas de la région du Cavally dans l'ouest de la Côte d'Ivoire »	351
19- KOUAKOU Konan Freddy, « Expression du chaos urbain dans African psycho et Bronx-Barbes »	365
20- Ouologo Jonathan OUATTARA : « Urbanisation et problématique de la pérennisation des langues et valeurs africaines : la contribution du chant »	383
21- TANO Kouakou Pierre, N'DRI Yao : « Enjeux des pratiques animatoires dans les villes nouvelles : cas de la commune de Songon-Côte d'Ivoire »	397

22- HIEN Sié, KONE Bassirima : « Villes nouvelles, jeunes musiques et enjeux du développement de l'industrie musicale en Côte d'Ivoire »	413
23- KOFFI Yao Célestin : « Penser la ville mégapole nouvelle ivoirienne par l'ancrage systémique des industries culturelles et créatives »	431
<b>Axe 6 : Villes nouvelles, tic, créations numériques et changements climatiques</b>	445
24- ALLANGBA Yéboué : « Villes nouvelles en Afrique, patrimoine à architecture coloniale et tourisme : rôle de la communication touristique »	447
25- TOURE Amidou, COULIBALY Nanga Désiré : « La presse écrite ivoirienne dans la construction de la polémique autour des programmes d'assainissement de la ville d'Abidjan »	467
26- GOA Kacou : « L'incommunication, facteur de crise dans l'urbanisation de la Côte d'Ivoire »	483
27- Firmin GOUBA : « Villes nouvelles et communication : l'expérience de Ouagadougou »	505
28- Napo Mouncaïla GNANE : « Comprendre la cybercriminalité dans les villes africaines : une analyse à partir de l'exemple de la ville de Lomé »	523
29- Raynald BALLO : « Le covoiturage comme levier pour la mobilité urbaine durable en Afrique de l'Ouest : cas de Cotonou et Abomey-Calavi »	535
30- YAO Yao Jules : « Territoire urbain nigérien et gouvernance climatique de 2010 à 2022 »	553
<b>Troisième partie : Le rapport de synthèse</b>	567
I- La cérémonie d'ouverture	569
II- Les ateliers de réflexion	571



## **ÉQUIPE DU COLLOQUE**

### **1-Comité scientifique**

**Président** : **BALLO** Zié, Professeur Titulaire/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire

**Vice-Président** : **PARE** Joseph, Professeur titulaire/Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso

#### **Membres**

Prof. Valy **SIDIBE**, Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Jérémie N'guessan **KOUADIO** (Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)/ Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Emérite Jacques **FONTANILLE**, Centre de Recherches Sémiotiques, Université de Limoges-France

Prof. Mariatou **KONE**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Auguste Aghi **BAHI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre **MEDEHOUEGNON**, Université d'Abomey-Calavi-Benin ;

Prof. Yves **DAKOUO**, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso ;

Prof. Isaac **BAZIE**, Université du Québec à Montréal (UQAM)-Canada ;

Prof. Jilali **BENDRIX**, Université de Meknès-Maroc ;

Prof. Romuald **TCHIBOZO**, Université d'Abomey-Calavi-Benin ;

Prof. Jean-Marie **KOUAKOU**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. **ALLOU** Kouamé René, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Adama **COULIBALY**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Méké **MEITE**, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire ;

Prof. Roger Camille **ABOLOU**, Université Alassane Ouattara de Bouaké-Côte d'Ivoire ;

Prof. Hughes **KONE**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Prof. Sékou **BAMBA**, Université Musulmane Africaine d'Abidjan/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;



Prof. **KOFFI** Gbaklia Elvis, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Prof. Angeline **NANGA**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Prof. **ATCHOUA** N'Guessan Julien, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Prof. **KRA** Kouassi Raymond, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Prof. **NASSA** Dabié Désiré Axel, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Prof. **HIEN** Sié, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Dr (MC) **GOA** Kacou, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Dr (MC) Mustafa **OUATMAN**, Université de Meknès-Maroc.

## **2-Comité de lecture**

**Président** : Prof. Danielle **LEZOU-KOFFI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
**Vice-Président** : Dr (MC) Hamadou **MANDE**, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou-Burkina Faso ;

### **Membres**

Dr (MC) **BEDJO** Afankoe Yannick-Olivier, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Dr (MC) **KOUAKOU** Gnacabi Prince Albert, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Dr (MC) Amidou **SANOGO**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Dr (MC) Ousmane **SANGHO**, Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako-Mali ;  
Dr **SOUPE** Lou Jacqueline, Maitre-Assistante/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
Dr Sidiki **BAMBA**, Maitre-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire.

## **3-Comité d'organisation**

**Président** : Prof. **KAMATE** Banhouman André, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;  
**Vice-Président** : Dr (MC) **KONE** Bassemory, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire

### **Membres**

Dr (MC) Abiba **DRAME-SYLLA**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) **SORO** Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean-Jacques **BOGUI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Adack Gilbert **KOUASSI**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) **ADHÉPEAU** Julien L.M., Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **TANO** Pierre, Maitre-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **NDRI** Yao, Maitre-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **YAO** Gérard, Maitre-Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **COULIBALY** Nanga Désiré, Assistant/Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **AKE** Blanchard, École d'Architecture d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **KOUAKOU** Konan Freddy, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire ;

Dr **ADOU** Abran Béatrice, Assistante, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire, Abidjan.

## **Introduction générale**

La population mondiale s'accroît à une vitesse exponentielle. Partout, l'on observe une forte pression de la démographie galopante sur les parcelles de terres, à l'effet de les occuper à des fins d'habitation ou d'activités socioprofessionnelles. Cette course effrénée vers les terres n'est pas sans conséquences. En effet, estimée à 7.954.000.000 d'individus en 2022 par le Fonds des Nations-Unies pour la Population (UNFPA) (Cf. [www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)), les populations des villes du monde font face à des problèmes de tous genres dans leurs quêtes légitimes d'un mieux vivre ensemble pour un mieux-être.

Les villes africaines n'échappent pas à cette réalité. En effet, bien que différentes de la dichotomie du conflit du foncier en milieu rural qui met aux prises les primo-occupants ou autochtones et les nouveaux venus ou immigrés (Schwartz Alfred, 2000) ; ou encore entre les personnes exerçant des activités professionnelles difficilement conciliables en milieu agro-pastoral (Saverio Krätli et Camilla Toulmin, 2020), les crises urbaines en Afrique sont complexes et multiformes.

En effet, les villes africaines modernes, de création récente, se sont construites sur des modèles et schémas inspirés de l'Occident. Mal adaptées aux réalités endogènes car incapables de répondre convenablement aux aspirations des populations locales, les villes africaines se sont retrouvées très vite engorgées. Les populations fuyant les zones rurales, marquées par une paupérisation grandissante, arrivent en nombre dans les villes, peu ou insuffisamment préparées pour les accueillir. Sans moyens et sans qualifications professionnelles intéressant les emplois modernes, ces populations se retrouvent à la périphérie de la ville (Coquery-Vidrovitch, 1988). Déjà tendues par les solutions presque introuvables à la problématique de cet exode dont le déterminant premier est la quête du bien-être des individus, nos villes sont à nouveau appelées à faire face à une massification engendrée et exacerbée par les crises sociopolitiques, dérivant le plus souvent sur de malheureux conflits armés, offrant aux yeux hagards du monde des spectacles désolants et humiliants.

Face donc à cette pression démographique dans les villes, l'on observe, comme solution alternative, à une « ...urbanisation rapide dans certains pays qui incite les autorités à planifier le développement des plus grandes agglomérations par la création de nouvelles cités à leur

périphérie, dans l'intention de les décongestionner et de maîtriser leur croissance. » (Touré Ahmed Bouah, 2022 : 29)

Ces espaces urbains nouveaux qui apparaissent partout dans le monde, et que l'on appelle selon les inspirations « villes nouvelles », « villes neuves » ou « villes planifiées » présentent des caractéristiques constantes, à savoir qu'elles « *naissent généralement d'une volonté politique et se construisent peu à peu sur des emplacements ruraux auparavant peu ou pas habités dans un souci d'équilibre territorial* ». (Touré, *Ibidem*)

Pour illustrer les propos qui précèdent, on peut citer, à l'image des premières « villes neuves » de Resettlement Administration (RA) aux Etats-Unis d'Amérique, Crawley et Milton Keynes en Angleterre, et de Louvain en Belgique ; les exemples des « cités nouvelles » telles que Brasilia (1960 au Brésil), Naypyidaw (2005 en Birmanie), Yamoussoukro (1980 en Côte d'Ivoire), Abuja (1982 au Nigeria), Ouaga 2000 (Burkina Faso), Diamniadio (2020 au Sénégal).

Ces nouvelles cités urbaines, conçues le plus souvent sous l'impulsion des politiques, quoique répondant à des besoins certains et urgents des populations, l'ont été sans les avis, propositions ou recommandations de celles-ci. Conséquences, de nombreux problèmes sociaux, connus et éprouvés dans les anciennes cités, refont surface en marge de la construction des dites villes. Ils ont pour noms insécurité, rupture du lien social, chômage, promiscuité, prostitution, difficultés d'accès à la santé, à l'éducation, aux loisirs...

Devant cette dure réalité, l'on peut légitimement s'interroger si la ville nouvelle doit être un lieu de socialisation de l'humain ou un espace de sa déshumanisation. Cette interrogation met *ex abrupto* les villes africaines face à leur avenir, appelées qu'elles sont à répondre aux défis de massification et de satisfaction des aspirations au confort de vie des populations.

Ce qui commande que soient interrogés tous les paradigmes, c'est-à-dire l'ensemble des expériences, des croyances, des pratiques et des valeurs sociales, utilisés jusque-là dans les conceptions et réalisations des villes nouvelles. Autrement dit, la problématique des villes africaines du futur devra être passée aux prismes pluridisciplinaires des écoles du savoir, afin d'éclairer la question et proposer des modèles de villes répondant concrètement et agréablement aux besoins d'humanité des populations.

Voici ce à quoi ont contribué des éminents universitaires d'Afrique et d'Europe, à travers des communications de qualité prononcées à

l'occasion du colloque international et interdisciplinaire tenu en mai 2023 à Abidjan ; et que se propose de présenter cet ouvrage. Puisse ces contributions scientifiques inspirer des politiques innovantes et *africamment* inspirées pour le bien-être des générations futures !

**Prof. André Banhouman KAMATE**  
Président du Comité d'organisation

## 13

### **La sécurité des biens et des personnes à l'épreuve du développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire : structuration d'une dynamique en délinquance**

Bi - Claude Évariste ZAN  
Université de San Pedro - Côte d'Ivoire  
evariste.zanbi@usp.edu.ci ; zanbiClaude@yahoo.fr

\*\*\*\*\*

#### **Résumé**

La présente étude vise à connaître (décrire et expliquer) les difficultés des populations impactées par les projets de villes nouvelles en Côte d'Ivoire, en vue de la structuration d'un mécanisme efficace de sécurisation des biens et des personnes. Les projets de villes nouvelles en cours de réalisation en Côte d'Ivoire résument bien le processus de désengorgement de ses grandes villes, avec pour objectifs de susciter la croissance économique et l'épanouissement des populations.

Cette dynamique d'urbanisation ne se fait pas sans heurts. Elle se présente comme un marqueur social de potentialisation des inégalités interpersonnelles, demeurant ainsi un terreau fertile à l'expression de comportements déviants. La démarche méthodologique, choisie, a consisté en une exploitation de la bibliographie, à des entretiens semi-directifs accordés aux acteurs concernés par l'étude, ainsi qu'à l'observation des faits.

Les villes de Bingerville, Anyama et Songon (en permanente mutation pour désengorger Abidjan) ont défini le cadre de recherche. Il en ressort que ces difficultés (perte des valeurs socio-culturelles, recul de la citoyenneté, dégradation du cadre de vie socio-familial, précarité des conditions de travail, délinquance, criminalité, prostitution, chômage, décrochage scolaire...) sont le fait de facteurs mutuellement inclusifs (processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, affaiblissement du contrôle social, politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales, accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital "nourriture, logement, éducation, santé...").

En conséquence, les propositions de solutions en matière de sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles adressent à la fois

un mécanisme de dissuasion et de répression renforcé, ainsi qu'une prophylaxie documentée par ces facteurs explicatifs. Les résultats de l'étude rendent, somme toute, compte du choix de la théorie de l'anomie.

**Mots-clés** : Urbanisation, difficultés, sécurité des biens et des personnes, villes nouvelles, Côte d'Ivoire.

### **Abstract**

This study aims to know (describe and explain) the difficulties of the populations impacted by new town projects in Côte d'Ivoire, with a view to structuring an effective mechanism for securing goods and people. The new town projects underway in Côte d'Ivoire are a good summary of the process of relieving congestion in its major cities, with the aim of stimulating economic growth and the development of populations. This dynamic of urbanization is not without clashes. It presents itself as a social marker of potentialization of interpersonal inequalities, thus remaining a fertile ground for the expression of deviant behaviors. The methodological approach, chosen, consisted of an exploitation of the bibliography, semi-directive interviews granted to the actors concerned by the study, as well as the observation of the facts.

The towns of Bingerville, Anyama and Songon (permanently changing to relieve Abidjan) defined the research framework. It shows that these difficulties (loss of socio-cultural values, decline in citizenship, deterioration of the socio-family living environment, precarious working conditions, delinquency, criminality, prostitution, unemployment, dropping out of school, etc.) are the result of mutually inclusive factors (social process of hierarchical contagion of the city of Abidjan, weakening of social control, urbanization policy at odds with the needs of local populations, accentuation of inequalities in access to the basic minimum of food, housing, education, health...").

Consequently, the proposals for solutions in terms of the security of goods and people in new towns address both a mechanism of deterrence and reinforced repression, as well as a prophylaxis documented by these explanatory factors. The results of the study reflect, all in all, the choice of the theory of anomie.

**Key words**: Urbanization, difficulties, security of goods and people, new towns, Côte d'Ivoire

## Introduction

Sur plus de 29 millions de personnes vivant en Côte d'Ivoire, près de 15 millions habitent la ville. Abidjan concentre 36%<sup>1</sup> de cette population urbaine. L'importance de la taille de la population d'Abidjan semble poser l'épineux problème de sa forte densité, couplée à la raréfaction des opportunités d'épanouissement. Abidjan est dans l'incapacité de répondre aux besoins d'intégration sociale de sa population. Se pose, dès lors, la mise en œuvre de projets de villes nouvelles pour désengorger Abidjan et permettre un bien-être social aux populations.

Le développement de ces projets s'accompagne de difficultés qui mettent à mal le bien-être social des habitants. Les villes comme Bingerville, Anyama et Songon, en développement pour décongestionner Abidjan et offrir des cadres d'intégration sociale, semblent être le nid de désespoirs. Si l'urbain se doit d'être au service de l'humain, notons que les réalités de ces villes sont aux antipodes de cette conditionnalité.

La précarité des conditions de travail et les déviances déterminent le quotidien de ces villes. Celles-ci révèlent des disparités qui interrogent le rapport de l'urbanisation au bien-être social. L'urbanisation, dans sa variante consacrée aux villes nouvelles, trouble ainsi la quiétude des populations.

L'étude abordera la sécurité des biens et des personnes, liée au développement des villes nouvelles en Côte d'Ivoire. Une analyse des contributions fait état de deux centres d'intérêt : cadre d'émergence et structuration de ces villes. Certes, elles sont « nouvelles »<sup>2</sup>, mais ne partent pas de rien<sup>3</sup>. Leur conception répond aux problèmes de la révolution industrielle<sup>4</sup>. Elles sont nées pour permettre une

---

<sup>1</sup>Ministère du Plan et du Développement, « Résultats globaux définitifs du RGPH 2021 : la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien se chiffre à 29 389 150 habitants », 2021, consulté le 20 Août 2022. URL : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=13769>, 2021, p 1.

<sup>2</sup>Michel Rautenberg, « L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices », *S'approprier la ville. Le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 47.

<sup>3</sup>Julien Laborde, « Les villes nouvelles à l'épreuve du temps », *Projets de paysage*, N°9, 2013, consulté le 19 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12617>, p 1.

<sup>4</sup>Gérard Althabe, Bernard Légé et Monique Sélim, *Urbanisme et réhabilitation symbolique (Évry, Boulogne, Amiens)*, Paris, L'Harmattan, 2000, p 117.



déconcentration urbaine<sup>1</sup>. Leur structuration est fondée sur la continuité dans l'agglomération, une articulation étroite avec l'équilibre habitat/emploi et le réseau de transports<sup>2</sup>. Le second jette les bases de l'évaluation de leur configuration.

Deux tendances se distinguent. La première traduit le « volontarisme gaullien »<sup>3</sup>. Ces villes sont des cités-dortoirs destinées à accueillir la population nouvelle. La seconde consiste à créer des villes autonomes à l'anglaise, dotées d'un ensemble complet de fonctions<sup>4</sup>, susceptibles d'accueillir une population importante<sup>5</sup>. De ces contributions, se dégage l'apport des villes nouvelles à accompagner les tendances démographiques.

Toutefois, ces villes ne se définissent pas exclusivement par cette finalité. Bien qu'elles soient un facteur de développement, elles génèrent des poches d'exclusion qui sont des ferments d'insécurité. Comment les villes nouvelles peuvent-elles absorber l'afflux de population en lui assurant sa sécurité ?

La réponse à cette interrogation précise la singularité du champ d'étude qui vise à connaître les difficultés liées à la sécurité des biens et des populations impactés par les villes nouvelles en Côte d'Ivoire.

L'hypothèse de recherche est la suivante : La sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles, à la périphérie d'Abidjan, se trouve être en difficulté du fait du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations et de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital. Sa vérification sera structurée par la théorie de l'anomie<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup>Lion Murard et François Fourquet, *La naissance des villes nouvelles : Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Marne-la-Vallée, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2004, p 35.

<sup>2</sup>Aurélien Delpirou, La « 'thérapie du chemin de fer ' à Rome : les impasses de l'articulation entre urbanisme et transport », *Dans L'Espace géographique*, Paris, Éditions Belin, N°4, Tome 40, 2011, p. 355.

<sup>3</sup>Caroline De Saint Pierre « Une nouvelle histoire des villes nouvelles », *Genèses*, N°105, Vol IV, Belin, 2016, p. 167.

<sup>4</sup>David Harvey, « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Geographiska Annaler*, 1989, p. 14.

<sup>5</sup>Philippe Pinchemel, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, Armand Colin, 1957, p 12.

<sup>6</sup>Robert King Merton, « Structure sociale, anomie et déviance », *Déviance et criminalité*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 40.

## 1. Méthodologie

Bingerville, Anyama et Songon sont le terrain d'étude. Ces villes ont été retenues parce qu'étant à mitoyenneté d'Abidjan. Faisant objet d'investissements ces dix dernières années, elles demeurent des mécanismes d'absorption de l'afflux de la population abidjanaise. Ces caractéristiques font d'elles un cadre privilégié d'analyse de l'objet étudié.

La population d'enquête a concerné les forces de l'ordre, les autorités municipales, les agents du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), les autorités traditionnelles, les ménages (quartiers résidentiels, économiques et précaires) et les syndicats de travailleurs. Pour l'échantillonnage, la technique de l'échantillon par choix raisonné a été retenue. Elle a concentré les enquêtes sur des individus « typiques »<sup>1</sup>, suivant la synthèse ci-dessous :

**Tableau n°1 : Synthèse des données de l'échantillonnage**

Catégories d'enquêtes	Effectif de l'échantillon
Forces de l'ordre	3
Autorités municipales	3
Agents du MCLU	3
Autorités traditionnelles	6
Ménages	27
Syndicats de travailleurs	5
<b>Effectif global</b>	<b>47</b>

Source : Terrain

Au total, 47 individus ont participé aux enquêtes. L'étude documentaire, les questionnaires, les guides d'entretiens et l'observation directe ont collecté les données, qui ont été analysées qualitativement et quantitativement. Le Khi deux d'ajustement a aidé à vérifier l'hypothèse.

---

<sup>1</sup>Paul N'Da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 106.

## 2. Résultats

### 2. 1. Généralités sur la sécurité des biens et des personnes

#### 2.1.1. Compréhension empirique des concepts de sécurité et de villes nouvelles

Pour un souci de clarté dans la manipulation des matériaux de l'étude, il a été donné aux enquêtés de s'exprimer sur le contenu sémantique que pourraient renfermer les concepts de « sécurité » et de « villes nouvelles ». Les éléments qui suivent fournissent des détails.

##### 2.1.1.1. Sécurité

Tous les enquêtés (N=47) se sont prononcés sur leur compréhension de la sécurité. Des items ont été collectés à cet effet. Le tableau ci-dessous en fait une présentation.

**Tableau n°2 : Descriptif du contenu sémantique de la sécurité**

Items	Fréquence d'occurrence	Taux d'occurrence (%)
Avoir à manger et boire convenablement	47	100.00
Avoir un travail décent	47	100.00
Disposer de quelque chose qui soit à l'abri de dégâts ou de vol	47	100.00
Être à l'abri du danger (criminalité, délit...)	47	100.00
Se déplacer facilement et dans de bonnes conditions	47	100.00
Se sentir tranquille et en paix	47	100.00
Vivre le minimum de risque	47	100.00
Vivre loin des menaces (intimidation, chantage...)	47	100.00
Avoir un revenu stable et suffisant	45	95.74
Se loger décentement	46	97.87
Se sentir confiant	40	85.11
Être capable de scolariser ses enfants	38	80.85

Source : Terrain

L'analyse faite de cette description traduit en substance la possession par les enquêtés des implications du concept de la sécurité et de la fréquence (plus de 80%) des douze (12) items collectés pour son descriptif. Cette dynamique d'appréhension « collectif-centrée » de ce concept se structure sur des fondements, à la fois, subjectifs et objectifs. Elle conduit ainsi à l'élaboration conceptuelle de la sécurité des biens et des personnes en tant qu'un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordres physique, psychologique ou matériel sont contrôlés, de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.

### 2.1.1.2. Villes nouvelles

Pour ce qui est de la définition des villes nouvelles, l'enquête a également eu pour base quantitative d'exploitation l'effectif de tous les enquêtés. Cependant, l'étude a finalement enregistré six (6) abstentions justifiées par le fait que ce concept semblait leur être inconnu ou étranger, même si les témoignages de ces enquêtés ont servi par la suite à éclairer d'autres zones d'ombre (difficultés vécues, propositions de solutions...). Les données qui suivent sont la matérialisation des avis des autres enquêtés restants (N=41).

**Tableau n°3 : Descriptif du contenu sémantique des villes nouvelles**

Items	Fréquence d'occurrence	Taux d'occurrence (%)
Villes censées répondre aux besoins de la population, dotées d'espaces verts et d'équipements importants	41	100.00
Villes bien équipées, pourvues d'emplois et dotées de bons moyens de liaison avec la grande ville la plus proche	41	100.00
Villes construites pour abriter certaines administrations délocalisées de la grande ville la plus proche	41	100.00
Villes situées à proximité d'une agglomération urbaine importante favorisant son désengorgement	41	100.00
Villes considérées comme le résultat de la modernisation accélérée de centres urbains locaux	41	100.00

Source : Terrain

De ce qui précède, il est à constater que les villes nouvelles, dans leur définition, se présentent devant tous les enquêtés comme un concept dont les fondements se structurent autour des cinq (5) critères caractéristiques inclusives : villes bien équipées (emplois et infrastructures), villes favorisant la délocalisation de certaines administrations de la grande ville, villes à proximité de la grande ville en vue de la désengorger de l'afflux de la population, villes étant le produit de la modernisation de centres urbains locaux, villes écocitoyennes (respectant l'environnement, dotées d'espaces verts).

Les villes nouvelles se présentent ainsi comme des noyaux urbains, résultant d'une politique volontariste, implantés en périphérie des grandes villes, favorisant l'employabilité et disposant d'infrastructures importantes, dans l'intention de les décongestionner et de maîtriser leur croissance.

## **2.1.2 Présentation des institutions de contrôle social**

### **2. 1.2.1 Institutions publiques**

Elles concernent la force publique, le groupement de sapeurs-pompiers militaires, l'inspection du travail et des lois sociales, l'inspection de la santé et sécurité au travail, la CNPS, la médecine du travail, la brigade d'investigation et du contrôle urbain, la brigade de l'assainissement et de la salubrité, les agents de la lutte contre la vie chère.

### **2. 1.2.2 Institutions privées**

Les chefferies traditionnelles, les syndicats de travailleurs, les sociétés de gardiennage et autres activités de services (électricité, eau, transport, voiries, télécommunications, soins...) composent ces organisations.

## **2.1.3 Stratégies de maintien de la sécurité**

### **2.1.3.1 Stratégie de prévention**

#### **2.1.3.1.1 Aménagement des voiries**

Il se résume à réaliser et entretenir les infrastructures routières au sein de ces villes. Il répond à un objectif d'amélioration des voies pour augmenter leur capacité, lutter contre leur précarité et améliorer la sécurité des usagers contre les accidents de circulation. À cela s'ajoute la pose des caméras de surveillance qui contribue à dissuader les comportements déviants. Le bitumage de la voirie à Bingerville, la

réhabilitation de sa voie principale et la construction de ponts sont des réalisations faites dans cette perspective. À Anyama, le bitumage de la voie d'accès à l'hôpital général et les aménagements des routes en 2x2 voies, ou en 2x3 voies, sont des exemples. Des travaux de reprofilage des voies des quartiers comme « Schneider » y sont également entrepris.

#### **2.1.3.1.2 Contrôle de la circulation**

Des mesures sont prises pour éviter l'incivisme sur les routes. À Bingerville, plus de soixante agents de la police municipale font des contrôles avec la police nationale pour maintenir l'ordre et la sécurité sur les voiries. À Anyama, sur la voie expresse Mohamed VI, la police spéciale de la sécurité routière contribue à maintenir l'ordre. Des contrevenances, telles que le défaut de certificat de visite technique, l'excès de vitesse, l'absence de carte grise, la conduite en état d'ébriété, le non-port de la ceinture de sécurité sont enregistrées et immédiatement sanctionnées. Il en est de même pour Songon et ses environs, pour lesquels des contrôles inopinés sur le terrain sont effectués par le Commandant de la Compagnie d'Abidjan ouest, pour s'assurer de l'effectivité des sanctions prises à l'encontre des usagers inciviques.

#### **2.1.3.1.3 Patrouille de surveillance et de contrôle**

Il existe des rondes effectuées par des détachements composés de la police et de la gendarmerie (Anyama et Bingerville) ou des agents de la brigade de gendarmerie (Songon). Ces patrouilles, qui suivent généralement des itinéraires définis à l'avance, ont pour objectifs la surveillance et la prévention des désordres et déviances.

#### **2.1.3.1.4 Exercice du pouvoir traditionnel**

Il est prenant dans la prévention de l'insécurité. Des vagues d'injustices ou de frustrations ressenties par les populations, en raison des effets de la politique volontariste d'urbanisation de ces villes, n'ont pas trouvé résorption dans la violence grâce aux actions de sensibilisation des autorités villageoises. La tradition et les valeurs sacrées qu'elles incarnent font d'elles, un mécanisme endogène efficace de prévention et de règlement de discordes.

### 2.1.3.1.5 Actions préventives des sociétés de gardiennage

Par leurs actions de surveillance et de contrôle à l'entrée des sites (entreprises ou domiciles) de particuliers, elles constituent un mécanisme de dissuasion de premier niveau des comportements délictueux. Leur présence contribue à prévenir les actes de déviance qui pourraient être perpétrés contre leurs clients.

### 2.1.3.2 Stratégie de répression

Des mesures de répression, contre ceux qui ont été jugés coupables de contrevenance aux normes sociales, sont prises par les forces de l'ordre. Les exemples d'Anyama et de Bingerville, traduisant l'exercice de la force répressive dans ces villes, sont présentés comme suit :

**Tableau n°4 : Données statistiques liées à l'insécurité dans les villes de Bingerville en 2022**

Désignation	Domicile	Entreprise	Voie publique	Établissement sanitaire	Établissement scolaire
Anyaman	2	1	6	1	1
Bingerville	4	3	8	2	1
Total	6	4	14	3	2

Désignation	Administration	Mort avec violence	Noyade	Accident mortel voie publique	Incendie
Anyaman	0	3	2	12	10
Bingerville	2	1	7	14	13
Total	2	4	9	26	23

Source : Terrain

Les données, qui suivent, caractérisent les cas de condamnation observés (N=93) à la suite d'infractions commises à Bingerville et Anyama. Elles sont l'expression des mesures répressives qui y ont cours.

## **2.2. Sécurité des biens et des personnes : étude des difficultés**

### **2.2.1 Manifestations des difficultés liées à la sécurité**

Les données, caractérisant ces difficultés, ont été collectées auprès des enquêtés (N=27). Il s'agit entre autres de :

-La précarité des conditions de travail (100%) : à Anyama et Bingerville, elle a suffisamment été évoquée pour contenir les situations sociales que sont la non-déclaration des travailleurs à la CNPS, l'absence d'une politique sociale traitement salarial en dessous du SMIG, les conditions ergonomiques dégradantes. À Bingerville, la situation des commerçants, déguerpis du fait des travaux de réhabilitation du marché, résume cette insécurité. AD, un des représentants des marchés de Bingerville, ne décolère pas :

L'engouement au niveau du marché n'est plus comme avant. Les autorités pouvaient recaser les déguerpis dans le marché. Aujourd'hui, nous avons d'énormes problèmes au sein du marché où il n'y a plus de places.

Ceux qui n'ont pas de place vendent à même le sol, à la lisière de la route. Pendant la saison sèche, la poussière les envahit et les rend malades. Pendant la saison des pluies, la boue engloutit leurs marchandises. Des véhicules les détruisent au passage.

Une cliente et son enfant, qu'elle tenait par la main, ont été renversés par un taxi ici sous nos yeux. L'enfant est décédé des suites de ses blessures. Le marché est étroit et malpropre, se plaint ZC, une enquêtée.

-La dégradation du cadre de vie familial (100%) : elle se caractérise par le défaut du soutien parental, la difficulté pour assurer le minimum vital, les disputes permanentes, la déscolarisation et la fugue des enfants. À Songon (Bimbresso), le déplacement des réseaux en vue de l'élargissement de la voie a entraîné la détérioration de tous les conduits d'eau et d'électricité.

-La précarité des moyens de transports (77.78%) : les travaux d'élargissement de l'axe Abidjan-Dabou sont un facteur de perturbation de la circulation sur ce tronçon. Selon GF : « De gros trous creusés pour déplacer les réseaux électriques ne sont pas rebouchés ». Les usagers de l'axe font le constat de se retrouver sur des routes cassées qui



endommagent leurs véhicules. La mobilité des habitants au sein de Bingerville est assurée par des conducteurs de motos-taxis. Ils font des accidents, avec un nombre de blessés, environnant la trentaine de cas trimestriellement.

-Le statut de victimes de délinquance (66.67%) : des tenanciers de maquis se trouvent être dépouillés de leur recette par des malfaiteurs. Des transporteurs abandonnent à mi-parcours leurs clients. À Anyama, il y a des heures pendant lesquelles (19h à 6h) les promenades sont interdites, de peur d'être agressé. Ces agressions sont légion lors des festivités organisées au stade d'Ébimpé.

-Les tapages nocturnes (59.26%) : ils sont souvent occasionnés par la sonorisation des maquis portée à haut décibel, ou par des jeunes bruyants revenant de leur soirée en état d'ébriété, souvent à bord de véhicules sonorisés.

-La consommation d'alcool et de drogue (44.44%) : ces villes sont en chantier. Elles présentent des bâtisses en construction. Ces bâtisses sont souvent érigées en fumoirs. Les matins, à la reprise des travaux, les ouvriers ne sont pas surpris de trouver sur les lieux des restes de « joints ». Ces fumoirs de fortune sont le relai de bistrotts aménagés aux abords des voies des quartiers de ces villes, où l'alcool frelaté est servi à flot.

-La prostitution et l'homosexualité (37.04%) : la prostitution a cours dans ces villes. À partir de 23h, des filles aux allures peu recommandables quittent ces villes pour une destination qui semble être celle de Yopougon (pour celles qui habitent Songon), Plateau Dokui (pour celles d'Anyama) ou Cocody (pour les résidentes de Bingerville et d'Anyama). Leurs pratiques les exposent à des cas de viol et de vol. Aussi, la pratique de l'homosexualité est un secret de polichinelle dans ces villes. À Bingerville, des ménages sont voisins de couples d'homosexuels.

-Le chômage (29.63%) : nombreux sont les jeunes de ces villes qui sont dans l'oisiveté. Tous les chefs de ménages des quartiers précaires et six des quartiers économiques soutiennent avoir perdu leurs emplois depuis près d'un an. Les tentatives d'obtention d'un travail demeurent infructueuses. Dans les ménages des quartiers résidentiels, il a été fréquent de voir des jeunes de plus de trente ans à la charge des parents.

-Le recul de la citoyenneté (25.93%) : dans ces villes, les routes rénovées arborent des caniveaux mal entretenus, qui sont devenus des poubelles à ciel ouvert provoquant des inondations. Sur la voie

principale de Bingerville, il est régulier de voir des chauffeurs de camions rouler en sens inverse. À Anyama, lors des événements, des pneus incendiés sur les voies et le phénomène du « bô rô d'enjaillement » (monter dans les véhicules roulant à vive allure, s'asseoir sur les toits ou sur les portières des véhicules en circulation) sont fréquents à observer. Il en est de même pour le chargement des véhicules de transport en pleine chaussée. L'abandon des animaux domestiques dans les rues de ces villes est une autre preuve d'incivisme. -La perte des valeurs socio-culturelles (11.11%) : même si elle n'a pas suffisamment été évoquée par les enquêtés, reconnaissons qu'elle demeure une préoccupation de la chefferie des villes étudiées. Elle se plaint du fait que leur culture soit moins pratiquée. Les jeunes s'y intéressent moins. « L'avancée de la ville nous fait du tort. Les jeunes ne s'intéressent plus à notre tradition », s'inquiète KJ, un chef traditionnel.

## **2. 2.2 Facteurs explicatifs des difficultés dans les villes nouvelles**

### **2.2.2.1 Processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan**

La proximité entre Abidjan et ces villes étudiées tient leurs populations respectives dans un contexte social (d'influence réciproque et d'apprentissage de valeurs), qui tend à influencer la manière de chacun d'agir. Qu'elle soit productive ou contre-productive, cette relation d'influence et de contagion met en scène des abidjanais qui transmettent leurs valeurs à d'autres acteurs vivant à la périphérie d'Abidjan. Les canaux de transmission de ces valeurs peuvent être directs, par des fréquentations, ou indirects par le biais des mass médias et des réseaux sociaux. Ces rapports d'influence entre ces populations déterminent la structuration et la propagande de sous-cultures qui affectent les populations vulnérables des villes nouvelles. L'étude montre que des jeunes affichent leur homosexualité ou leur banditisme, en fidélité à leurs modèles basés à Abidjan. Les prostituées de ces villes, qui rejoignent chaque soir leurs réseaux d'exploitation à Abidjan, confirment l'influence de la métropole. Le constat fait par FA, agent des forces de l'ordre à Anyama, se référant à l'influence des jeunes agresseurs (microbes) d'Abobo sur les jeunes d'Anyama, est probant : « Depuis que la ville est à nos portes, le comportement des jeunes a changé. [...] Ils s'identifient à ceux d'Abidjan ».

#### **2.2.2.2 Affaiblissement du contrôle social**

Reconnaissons que l'exercice du contrôle social est présent dans ces villes, par les patrouilles effectuées et les mécanismes de régulation de la circulation. Toutefois, l'insuffisance de la dotation en matériels de travail ne permet pas aux forces de l'ordre d'être présentes dans les quartiers reculés de ces villes, entraînant des espaces fertiles à la délinquance.

#### **2.2.2.3 Politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales**

Trois faits traduisent les effets de la modernisation des villes étudiées, en rupture avec les aspirations des populations. Ce sont :

-L'affaiblissement du pouvoir traditionnel : les autorités traditionnelles vivent un effritement de leur pouvoir d'antan. La régulation de la vie sociale et le contrôle des ressources foncières échappent, de plus en plus, aux institutions traditionnelles au profit des institutions de l'État.

-La raréfaction des terres cultivables : des terres sont retirées « à l'affectation de l'agriculture » pour être affectées à des projets d'urbanisation.

-Le statut des villes nouvelles en tant que cité dortoir : les travaux d'urbanisation au sein de ces communautés ne sont pas engagés pour pourvoir des emplois aux populations. Selon une autorité municipale, « Bingerville n'est pas une zone où l'on doit construire des usines, c'est une cité dortoir. ». Cette conception « délouviériste » de la modernisation de Bingerville pose d'énormes problèmes à la jeunesse qui aspirait trouver dans les plans d'aménagement, une priorité faite à l'industrialisation de la ville. Il en est de même pour Songon, dont la modernisation est l'émanation d'une politique exclusive de l'habitat. La ville d'Anyama présente un faible niveau d'industrialisation.

#### **2.2.2.4 Accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital**

À Bingerville, les promotions immobilières ne cessent de croître. Ce boom immobilier est visible à Éloka, Adjamé-Bingerville, Fêh Kessé. Pour des promoteurs immobiliers, le développement des infrastructures routières donne un nouveau visage à la commune et contribue à l'augmentation de leurs chiffres d'affaires. Les loyers des domiciles ont connu une augmentation de moitié en deux ans. Dans les quartiers

économiques, les maisons de deux ou trois pièces, dont les loyers mensuels étaient fixés à 75 000 FCFA et 100 000 FCFA, sont respectivement estimées à 100 000 FCFA et 150 000 FCFA. Quant aux quatre pièces, elles sont passées de 150 000 FCFA à 200 000 FCFA.

Les loyers des quartiers intermédiaires sont identiques aux loyers des quartiers quasi huppés d'Abidjan. Les familles, qui n'ont pas les moyens de faire face à ces spéculations, sont confrontées aux dures réalités de la vie. À Songon-Kassamblé, des mécontentements de la population ont été enregistrés. Huit ans après le démarrage du programme gouvernemental de logements sociaux, le projet connaît des écueils qui retardent son envol. De loin, ce programme donne fière allure à cette localité. « Ses routes perdent leur splendeur à la tombée de la nuit. », informe GA, un habitant des lieux. Seuls quelques habitants y résident dans la crainte de l'isolement, de l'absence d'eau courante et d'électricité. L'un des problèmes reste aussi l'absence de réseaux d'assainissement et de fosses septiques. Ce qui rend impossible l'occupation des maisons. La cherté des denrées alimentaires, le coût exorbitant des prestations de soins de santé, les frais de scolarité hors de prix sont autant d'aspérités qui potentialisent la précarité de ces populations. Les données qui suivent précisent le niveau de corrélation entre les effets conjugués de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations, du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan (variables indépendantes) et les difficultés liées à la sécurité des biens et des personnes (variable dépendante).

**Tableau n°5 : Données statistiques des facteurs explicatifs des difficultés**

facteurs explicatifs	difficultés liées à la sécurité des biens et des personnes	
	effectif	pourcentage (%)
processus social de contagion hiérarchique de la ville d'abidjan	21	14.19
affaiblissement du contrôle social	42	28.38
politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations	38	25.68
	44	29.73

accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital		
système manquant	3	2.02
total	148	100.00

Source : Terrain

Khi deux d'ajustement très significatif au seuil de 0.05 (9.07) pour 3 ddl (7.82).

Il est à noter que 145 matériaux ont été collectés à partir de 44 répondants sur 47. Trois (3) individus n'ont pas donné leurs avis (système manquant), pour des raisons qu'ils n'ont pas voulu évoquer. L'opportunité était donnée aux enquêtés de faire plusieurs choix parmi les variables soumises. Une distribution de leurs avis se présente avec une forte représentation de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital (44 : 29.73%) et de l'affaiblissement du contrôle social (42 : 28.38%). La politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales, avec une fréquence importante (38 : 25.68%), et le processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, moyennement apparent (21 : 14.19%), ont ajouté à la rationalité des premières variables pour aider à comprendre les difficultés liées à la sécurité des biens et des personnes des villes nouvelles. Le résultat très significatif du test d'hypothèse non paramétrique (Khi deux d'ajustement) en est une confirmation. Toute chose qui valide l'hypothèse de recherche, selon laquelle : La sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles, à la périphérie d'Abidjan, se trouve être en difficulté du fait du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations et de l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital.

### **2.2.3. Propositions de solutions**

#### **2.2.3.1. Mesures préventives**

##### **2.2.3.1.1. Adapter la politique d'urbanisation aux besoins des populations locales**

Le point de départ de ce système de prévention des difficultés liées à la sécurité concerne l'adaptation de la politique d'urbanisation aux besoins des populations. Si on part du principe qu'on ne peut pas faire

le bonheur d'une population contre son gré, il serait loisible d'entreprendre des actions structurées et inspirées par elle.

Cela suppose l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs de collecte de données structurant les fondements de leur épanouissement. Ces données recueillies pourraient être synthétisées autour de principaux axes d'intervention constitués chacun d'opérations, eux-mêmes ponctués d'objectifs spécifiques, mesurables, atteignables et réalisables. Des modalités d'évaluations (médiane et sommative) pourraient consolider ce mécanisme. Si ce processus d'ingénierie est bien conçu, il devra permettre de satisfaire les populations locales.

Ainsi, en guise de substitution de l'agriculture extensive qui a de tout temps été pratiquée par les communautés autochtones de ces villes, il sera proposé l'agriculture urbaine (dont les produits sont majoritairement destinés à la ville) dans ses différentes formes (jardins familiaux, partagés ou collectifs, installations de ruches, bétail en « écopâturage », potagers...). Bien plus encore, des alternatives seront d'actualité pour redorer le blason des pouvoirs et institutions traditionnels, pour la sécurité des populations.

#### **2.2.3.1.2. Améliorer les conditions de vie et de travail des populations**

Les inégalités dans l'accès au minimum vital sont un des facteurs potentialisant l'insécurité des populations des villes nouvelles. Leurs autorités devraient contribuer à prendre des mesures pratiques, allant dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Pour ce qui est des conditions de vie, il serait souhaitable qu'elles réduisent les taxes communales et qu'elles renforcent la lutte contre la corruption. Il n'est plus à démontrer que le montant trop élevé des taxes et la corruption sont un manque à gagner pour les commerçants qui, à leur tour, répercutent des sommes sur le coût des marchandises. Cela entraîne la cherté des marchandises, des loyers... et l'incapacité pour la plupart des populations à se prendre en charge.

La prise de mesures visant la réduction des taxes, le renforcement de la lutte contre la corruption et surtout les contrôles des prix dans les magasins et autres espaces de vente sera bénéfique pour les populations. Il faudrait aussi encourager des rencontres avec les promoteurs immobiliers pour les sensibiliser à revoir le montant de leurs offres au rabais, moyennant la réduction de leur fiscalité et bien d'autres avantages. Pour les questions de propreté de cadre de vie, les communes devraient également entreprendre de vastes opérations de nettoyage des

rues et de cure des caniveaux pour éviter des pathologies liées à l'insalubrité, les eaux stagnantes à maints endroits et les inondations en saison pluvieuse.

Rappelons également que l'étude a relevé la précarité des conditions de travail des populations en activité dans les entreprises privées et dans les marchés. En réponse à ces difficultés, il sera proposé de sensibiliser les opérateurs économiques au respect des normes en matière de travail dans les entreprises et d'encourager les inspecteurs de travail et des lois sociales à être plus entreprenants sur le terrain. Les autorités locales devront soutenir l'investissement socialement responsable (usines spécialisées dans la transformation des produits locaux, respectueux des hommes et de l'environnement...) et rechercher des financements pour soutenir les projets des jeunes et des femmes. En ce qui concerne les commerçants, l'accélération des travaux de réhabilitation du grand marché rencontrerait leur contentement.

### **2.2.3.1.3. Sensibiliser la population aux pratiques recommandables**

La troisième mesure préventive sera basée sur la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques, à l'effet de rompre le processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan. Cela permettra de réduire à bien des égards les comportements déviants (incivisme routier, destruction de biens publics, homosexualité, prostitution, consommation de drogues...), construits sur la base des influences urbaines. Les ONG pourraient également contribuer à renforcer cette action par des initiatives plus affirmées.

Les graffiti et les panneaux lumineux affichant les messages de civisme, les semaines socio-culturelles dédiées aux bonnes pratiques, les « brandings » d'éducation sur les véhicules de transport, la sensibilisation contre les comportements de moins en moins exemplaires d'une élite des réseaux sociaux, l'instauration de prix récompensant les quartiers faisant la promotion du civisme, la promotion des valeurs de discipline et de cohésion dans les radios communales, la tenue de rencontres scientifiques portant sur la dynamisation des villes nouvelles, pour l'éveil des consciences et la mise en œuvre d'actions concrètes, sont à encourager.

La mise en place d'associations représentatives des femmes, des jeunes et bien d'autres couches sociales contribueraient à réduire le gap entre les autorités et les populations, dans cette dynamique de

sensibilisation. Dans cette même veine, les actions de sensibilisations de la population à éviter de vivre dans les quartiers à risque permettront à l'avenir d'éviter les situations d'éboulement, survenues le 18 juin 2022 dans la ville d'Anyama, où 17 personnes ont perdu la vie.

#### **2.2.3.1.4. Mettre en œuvre des parcours de professionnalisations aux métiers de la sécurité des biens et des personnes**

Il serait souhaitable de mettre sur le marché de l'emploi, en partenariat avec les organisations patronales de la sécurité privée, des parcours débouchant sur des licences professionnelles en sécurité des biens et des personnes ou en prévention des risques. Ces formations de type éclectique aideront à l'encadrement des services de prévention des malveillances de tout genre.

#### **2.2.3.2 Mesures répressives**

Les régularités observées sur le terrain font état de ce que les rôles de certains acteurs sont foncièrement de nature à déséquilibrer les rapports sociaux dans les villes nouvelles. La déviance pour eux est un mode de vie ou un choix consciemment voulu qui résulte d'une logique rationnelle de gains, face à laquelle les efforts de dissuasion de la force publique et de sensibilisation des bonnes volontés restent quasi inopérants. Dans ce cas, le recours à la répression demeure une stratégie conséquente devant l'affaiblissement du contrôle social, résultant d'une défaillance en ressources humaines et matérielles. Pour tenter de répondre à cette dysfonction, il faudrait encourager les Décideurs à renforcer l'exercice de l'action publique en la dotant de ressources suffisamment élaborées, lui permettant d'affirmer son ampleur sur le terrain. Par prudence, il serait loisible de fonder l'efficacité de cette répression sur le rétablissement de l'ordre et de la justice, en évitant de l'utiliser comme un instrument de domination au service de l'État.

### **3. Discussion**

L'étude a montré que la sécurité des biens et des personnes dans les villes nouvelles, à la périphérie d'Abidjan, se trouve être en difficulté du fait du processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, de l'affaiblissement du contrôle social, de la politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations et de



l'accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital. Ses résultats ont principalement été structurés autour des généralités sur la sécurité des biens et des personnes, ainsi que de l'étude des difficultés liées à cette sécurité.

La première articulation des résultats fournit, par précaution, une définition par les enquêtés de la « ville nouvelle » et de la « sécurité ». Cette conceptualisation empirique a permis de mieux cadrer la présentation des institutions de contrôle et des stratégies de maintien de la sécurité des villes étudiées. Toute chose qui n'a pas suffisamment été apparente dans les travaux antérieurs.

La seconde articulation des résultats est relative à l'étude des difficultés de la sécurité des biens et des personnes. Elle a permis la description des difficultés liées à la sécurité dans ces villes. La précarité des conditions de travail, la dégradation du cadre de vie familial, la précarité des moyens de transports, le statut de victimes de délinquance, les tapages nocturnes, le chômage, la perte des valeurs socio-culturelles, le recul de la citoyenneté sont autant de situations difficiles que vivent les populations de ces villes. La désarticulation « entre transport et urbanisation »<sup>1</sup> et « l'éclairage public défaillant »<sup>2</sup>, en tant que difficultés des populations des villes nouvelles, ont également été documentés ailleurs. Ce qui corrobore les résultats de l'étude.

De plus, la connaissance de ces difficultés a permis de questionner les rationalités qui prévalaient dans le cadre d'étude, pour en déceler les déterminants (Processus social de contagion hiérarchique de la ville d'Abidjan, affaiblissement du contrôle social, politique d'urbanisation en rupture avec les besoins des populations locales et accentuation des inégalités dans l'accès au minimum vital). Le résultat significatif du test d'hypothèse (Khi deux d'ajustement) a validé l'hypothèse de recherche. Les résultats de l'étude rendent compte du choix de la théorie de l'anomie<sup>3</sup>, qui a permis de structurer les difficultés liées à la sécurité (exactions de quelques employeurs, violences exercées sur les populations...) comme la résultante de l'affaiblissement des normes et valeurs sociales dans les villes étudiées. Soulignons l'importance des travaux qui permettent de cerner la typologie des populations des villes nouvelles. Les riverains et les habitants à longue date procèdent d'une

---

<sup>1</sup>Aurélien D., *Dans L'Espace géographique*, op. cit. p. 364.

<sup>2</sup> Michel R., *Ethnologie française*, op. cit., p. 126.

<sup>3</sup>Robert King M., *Déviance et criminalité*, op. cit., p. 145.

taxinomie<sup>1</sup>, qui contribue à appréhender les difficultés d'intégration et à élaborer la perception de la sécurité de manière plus affinée.

Ce qui a manqué dans l'étude qui s'est limitée à organiser les répondants, autour de quartiers résidentiels, économiques et précaires. Il en est de même pour la non prise en compte des détenus de ces villes dont les avis pourraient contribuer à rendre pertinentes les données de causalité. Toutefois, la disponibilité des matériaux de l'étude, ainsi que les analyses phénoménologiques et inférentielle parviennent à corriger ces biais.

## Conclusion

La croissance des villes, de plus en plus distantes des métropoles, est une des résultantes de l'accroissement des populations urbaines. En Côte d'Ivoire, ce phénomène ne comporte pas que des avantages. Son accélération, qui finit par générer des inégalités, est source d'inquiétudes. Ces situations, qui discréditent les fonctions urbaines d'intégration sociale, interrogent la pertinence des options de décongestion d'Abidjan. Les questions de sécurité des biens et des personnes de ces villes, en pleine transformation pour absorber l'afflux de la population abidjanaise, posent des problèmes. Les déviations et la fragilisation du tissu familial sont des réalités du champ social des villes nouvelles.

L'étude vise à décrire et expliquer les difficultés des populations impactées par les projets de villes nouvelles en Côte d'Ivoire (Bingerville, Anyama et Songon). L'étude documentaire, les questionnaires, les guides d'entretiens et l'observation directe ont collecté les données, qui ont été analysées qualitativement et quantitativement. Ces données ont traité des généralités sur la sécurité des biens et des personnes (compréhension empirique des concepts de sécurité et de villes nouvelles, présentation des institutions de contrôle, stratégies de maintien de la sécurité) et de l'étude des difficultés de la sécurité des biens et des personnes (manifestations des difficultés liées à la sécurité, facteurs explicatifs des difficultés dans les villes nouvelles, propositions de solutions).

Le résultat significatif du test d'hypothèse (Khi deux d'ajustement) a validé l'hypothèse de recherche. Une des spécificités de l'étude est de fournir, par précaution, la conceptualisation faite par les enquêtés de la

---

<sup>1</sup>Julien L, *Projets de paysage*, op.cit., p 9.

« ville nouvelle » et de la « sécurité », d'une part, et de concevoir une dynamique de sécurité fondée sur les aspirations des populations, d'autre part. C'est à partir des avis des populations de ces villes que les dispositifs de sécurité pourraient être efficaces. Cette approche éviterait des options d'urbanisations préconçues et verticales, qu'elles soient à l'anglaise<sup>1</sup> ou à la française<sup>2</sup>, qui pourraient être aux antipodes des aspirations des peuples.

La mobilisation des initiatives qui réunissent les populations autour des fondements de modernisation est préconisée pour repenser la modernisation des zones périurbaines. Au demeurant, la structuration de la sécurité des biens et des personnes des villes nouvelles ne pourrait-elle pas adresser la contribution des valeurs historiques africaines ?

### Références bibliographiques

1-Delpirou Aurélien, « La "thérapie du chemin de fer" à Rome : les impasses de l'articulation entre urbanisme et transport », *Dans L'Espace géographique*, Paris, Éditions Belin, N°4, Tome 40, 2011, p. 352-366.

2-De Saint Pierre Caroline, « Une nouvelle histoire des villes nouvelles », *Genèses*, N°105, Vol. IV, Belin, 2016, p. 163-168.

3-Harvey David, « From managerialism to entrepreneurialism : the transformation in urban governance in late capitalism », *Geographiska Annaler*, 71B, 1989, p. 3-17.

4-Gérard Althabe, Bernard Légé et Monique Sélim, *Urbanisme et réhabilitation symbolique (Évry, Boulogne, Amiens)*, Paris, L'Harmattan, 2000, 295 p.

5-Laborde Julien, « Les villes nouvelles à l'épreuve du temps », *Projets de paysage*, N°9, 2013, consulté le 19 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/12617>, 17 p.

6-Rautenberg Michel, « L'identité d'une ville nouvelle aux prises avec ses utopies fondatrices », *S'approprier la ville. Le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 45-53.

7-Rautenberg Michel, « Changer de ville, changer de vie Utopies, aspirations et engagements habitants à Villeneuve d'Ascq », *Ethnologie*

---

<sup>1</sup>David H., *Geographiska Annaler*, op. cit., p. 15.

<sup>2</sup>Philippe P, *Structures ...*, op. cit. p. 67.

*française*, Paris, Presses Universitaires de France, N°1, Vol. 47, 2017, p. 121-130.

8-Merton Robert King, « Structure sociale, anomie et déviance », *Déviance et criminalité*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 132-165.

9-Ministère du Plan et du Développement, « Résultats globaux définitifs du RGPH 2021 : la population vivant habituellement sur le territoire ivoirien se chiffre à 29 389 150 habitants », 2021, consulté le 20 Août 2022. URL : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=13769>, 2021, 1 p.

10-Murard Lion et Fourquet François, *La naissance des villes nouvelles : Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Marne-la-Vallée, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 2004, 290 p.

11-N'Da Paul, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, 275 p.

12-Pinchemel Philippe, *Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936*, Paris, Armand Colin, 1957, 232 p.